

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

Procès-verbal de la **session régulière** du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Bécancour (*Service incendie*), **séance du 19 septembre 2012**, tenue à Sainte-Sophie de Lévrard à **19h30** sous la présidence de M. Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour et maire de Sainte-Françoise, à laquelle sont représentées les municipalités suivantes :

Fortierville	- M. Normand Gagnon, maire
Lemieux	- M. Jean-Louis Belisle, maire
Manseau	- M. Guy St-Pierre, maire
Parisville	- M. Maurice Grimard, maire
Ste-Cécile de Lévrard	- M. Simon Brunelle, maire
Ste-Marie de Blandford	- M. Louis Martel, maire
Ste-Sophie de Lévrard	- M. Jean-Guy Beaudet, maire
St-Pierre les Becquets	- M. Ronald Lefebvre, représentant

**et tous formant quorum.**

**Ne sont pas représentées :**

Ville de Bécancour  
St-Sylvère  
Deschailons sur St-Laurent  
Ste-Françoise

**Assistent également à cette séance :**

M. André Roy, directeur général et secrétaire-trésorier  
M. Robert Bernier, directeur incendie  
Mme Élisabeth Bélanger, secrétaire-comptable du service  
M. Sébastien Demers, préventionniste du service

1. **PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM**
2. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
3. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION # 2012-09-210  
adoption de l'ordre du jour**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Louis Bélisle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILÉS À VOTER que l'ordre du jour soit accepté tel quel en laissant l'item AFFAIRES NOUVELLES ouvert.

**ADOPTÉE**

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL –SÉANCE DU 20 JUIN 2012
5. FINANCES- SSIRMRCB
  - 5.1 Liste des recettes et déboursés
  - 5.2 Liste des comptes à payer
  - 5.3 Suivi du budget
6. CORRESPONDANCE
7. RAPPORT DU DIRECTEUR
  - 7.1 Déplacements
  - 7.2 Entretien et réparations
  - 7.3 Suivi des interventions
  - 7.4 Facturation pour brûlage sans permis et feux de véhicules
  - 7.5 Bénédiction des pompiers
  - 7.6 Lettres pour accumulation de matières combustibles
  - 7.7 Cote RMS
  - 7.8 Informations au service incendie des réserves d'eau des municipalités
  - 7.9 Location du simulateur incendie
  - 7.10 Visites des résidences des personnes âgées
8. RAPPORT DU PRÉVENTIONNISTE
  - 8.1 Rapport du camp 911
  - 8.2 Visites résidentielles
  - 8.3 Suivi des tâches du préventionniste
  - 8.4 Plans d'intervention
  - 8.5 Semaine de prévention des incendies
  - 8.6 Colloque de l'ATPIQ
9. RESSOURCES HUMAINES
  - 9.1 Nomination de lieutenants
  - 9.2 Démission de pompiers

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

- 9.3 Embauche de nouveaux pompiers
- 9.4 Formation pompiers
- 9.5 Formation pour la secrétaire-comptable
- 9.6 Formation pour le préventionniste
- 9.7 Suite de la formation en sécurité civile
- 10. AFFAIRES NOUVELLES
  - 10.1 Cédule d'une réunion de travail pour le budget 2013 du SSIRMRCB
  - 10.2 Renouvellement des baux des casernes
  - 10.3 Ligne téléphonique pour antenne à Manseau
  - 10.4 Points d'eaux
  - 10.5 Annulation de la facture du SSIRMRCB à la Ville de Bécancour
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL –SÉANCE DU 20 JUIN 2012**

**AMENDEMENTS :**

M. Bernier apporte une précision au point 7.11 disant que la caserne de Lemieux n'entre pas dans le périmètre urbain de 8km mais que la norme de 8 pompiers en 15 minutes s'applique.

**RÉSOLUTION # 2012-09-211  
adoption du procès-verbal – séance du 20 juin 2012**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Guy Beudet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER que le procès-verbal de la séance du 20 juin 2012 soit accepté tel qu'amendé avec dispense de lecture.

**ADOPTÉE**

**5. FINANCES- SSIRMRCB**

**5.1 Liste des recettes et déboursés**

Les recettes pour la période du 21 juin 2012 au 19 septembre 2012 s'élèvent à 337 783 \$ (quotes-parts, inscriptions camp 911, SAAQ, frais d'intervention, travaux municipaux, ristournes TPS, subvention salariale).

Les déboursés pour la même période s'élèvent à 198 013 \$ (salaires, DAS, entretien camions, locations pagettes, déplacements et formation, téléphone, essence, camp 911, messagerie, remboursements équipements et location de casernes aux municipalités, remboursement intérêts règlement d'emprunt).

**5.2 Liste des comptes à payer**

**RÉSOLUTION # 2012-09-212  
acceptation des comptes à payer au 19 septembre 2012**

CONSIDÉRANT le certificat de disponibilité général émis en janvier 2012 ;

CONSIDÉRANT les explications reçues;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Louis Bélisle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER d'autoriser le secrétaire-trésorier et/ou directeur incendie à effectuer le paiement des factures dues au 19 septembre 2012, ainsi qu'il suit :

FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
Sébastien Demers	Déplacements et repas pour 6 pompiers (tests de pompe)	114.04	114.04
Stéphane Laroche	Déplacements	26.22	26.22
Serge Brisson	Déplacements et achat 6 caisses d'eau	68.06	68.06
Francis Béland	Repas formation autopompe	15.00	15.00
Tomy Tousignant	Repas formation autopompe	15.00	15.00
Garage Marcel Demers	Essence Essence	54.90 115.89	170.79
CARQUEST	Piles Piles Piles et lumières	36.70 17.94 91.35	145.99

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

<b>FOURNISSEUR</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>MONTANT</b>	<b>TOTAL</b>
Coop Parisville	Essence	171.14	629.11
	Essence	53.01	
	Essence	100.01	
	Essence	118.65	
	Essence	95.01	
	Pinceau et ruban à masquer	5.27	
	Essence	86.02	
Dicom	Envoi pagettes Mobilité Plus	19.15	31.07
	Envoi pagettes CLR	11.92	
Groupe CLR	Pagette brisé	63.24	23.00
	Crédit facture de février	-40.24	
Station-Service Manseau	Essence	90.00	90.00
Centre du Camion Les Becquets	Huile et réparations #140	521.61	1 792.52
	Inspection PEP #610	328.46	
	Inspection PEP #212	393.47	
	Réparer toile #607	170.88	
	Inspection PEP #209	378.10	
Alarme et contrôle d'accès ALLIANCE	Remplacer détecteur de mouvement caserne 9	242.26	242.26
Action Solutions Sans Fil	Réparation de l'antenne à Manseau	917.50	917.50
Robert Bernier	Frais de repas	43.84	43.84
			<b>4 324.40</b>

**ADOPTÉE**

**5.3 Suivi du budget**

Le budget est épuisé à 73% comparativement à l'épuisement annuel de 67%.

**6. CORRESPONDANCE**

3 et 4 : Nous avons reçu l'avis de renouvellement du contrat de télésurveillance de la centrale qui a repris les contrats d'Alarme Fortierville. Une demande de soumission a été faite avec une autre compagnie : AIA Sécurité de Deschaillons. S'il n'y a pas de frais pour faire le changement, le plus bas soumissionnaire aura le contrat. Un avis écrit sera envoyé à l'autre centrale pour mettre fin au contrat.

CCAQ 156\$ plus taxes par caserne pour 3 ans  
AIA Sécurité 135\$ plus taxes par caserne pour 3 ans

**RÉSOLUTION #2012-09-213  
renouvellement du contrat de télésurveillance des casernes incendie**

CONSIDÉRANT les soumissions reçues ;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est AIA Sécurité ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Normand Gagnon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILÉS À VOTER QUE la télésurveillance des casernes soit donnée à AIA Sécurité, s'il n'y a pas de frais supplémentaires pour le changement de compagnie, et qu'un avis écrit soit envoyé à CCAQ pour mettre fin au contrat.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser le secrétaire-trésorier à signer le contrat pour et au nom de la MRC de Bécancour.

**ADOPTÉE**

6. : Facture de Groupe Castonguay pour coupure du panneau électrique lors de l'inondation du sous-sol d'une maison à Fortierville. M. Bernier a demandé de couper l'électricité parce que c'était dangereux pour la sécurité. Le résident ne veut pas payer la facture parce que ce n'est pas lui qui a demandé à Groupe Castonguay de faire les travaux. M. André Roy va contacter Annie Jacques, directrice-générale de Fortierville, pour connaître ce qui peut être fait au niveau de la sécurité civile pour régler la facture du citoyen. Il est demandé de faire signer un formulaire de décharge, par les résidents, lors de sinistre pour éviter que cela se reproduise.

**7. RAPPORT DU DIRECTEUR**

**7.1 Déplacements**

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

M. Bernier présente la feuille des déplacements pour la période de juin à septembre 2012.

**7.2 Entretien et réparations**

L'antenne a été déménagée de silo à Ste-Sophie et il y a eu des réparations à faire sur celle de Manseau. L'antenne de Manseau doit être remplacée et il faut ajouter 2 antennes directionnelles. 2 demandes de soumission ont été faites et nous avons reçu une seule soumission. Il s'agit de Action Solution Sans Fil au montant de 3 143 \$ plus taxes, câbles et attaches d'antenne en sus si nécessaire. Les antennes directionnelles doivent être déplacées pour améliorer les communications, idéalement à mi-chemin entre Manseau et Ste-Sophie de Lévrard. M. Sébastien Demers offre de les installer chez lui dans le rang St-Jacques.

**RÉSOLUTION #2012-09-214  
remplacement de l'antenne à Manseau**

CONSIDÉRANT QU'il y a des problèmes de communications à Manseau et qu'il faut remplacer l'antenne;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une seule soumission ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Louis Martel

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE la soumission d'Action Solution Sans Fil, au montant de 3 143 \$ plus taxes, soit retenue.

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION #2012-09-215  
déménagement des antennes directionnelles**

CONSIDÉRANT QUE pour améliorer les communications les antennes doivent être placée à mi-chemin entre Ste-Sophie et Manseau ;

CONSIDÉRANT QUE les antennes directionnelles seront déménagées chez M. Sébastien Demers et qu'une entente sera rédigée par le directeur général ;

CONSIDÉRANT QU'une compensation financière sera versée à M. Sébastien Demers ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Guy Beudet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QU'une entente soit signée avec M. Demers et qu'une compensation lui soit versée pour installer les antennes directionnelles chez lui, au 828, Rang St-Jacques à Ste-Sophie de Lévrard.

**ADOPTÉE**

M. Robert Bernier demande l'autorisation d'aller en soumission et de faire réparer par le plus bas soumissionnaire la porte arrière du véhicule d'urgence (#140) à cause de la rouille.

**RÉSOLUTION #2012-09-216  
réparation de carrosserie du véhicule d'urgence (#140)  
autorisation à de demande de soumission**

CONSIDÉRANT QUE le véhicule #140 a besoin de réparation au niveau de la carrosserie de la porte arrière ;

CONSIDÉRANT QUE M. Bernier demandera des soumissions à des carrossiers sur le territoire du SSIRMRCB ;

CONSIDÉRANT QUE le soumissionnaire le plus bas fera la réparation ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Normand Gagnon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE M. Bernier demande des soumissions aux carrossiers du territoire du SSIRMRCB pour la réparation de la porte arrière du #140 et que le contrat soit accordé au plus bas soumissionnaire.

**ADOPTÉE**

**7.3 Suivi des interventions**

Le SSIRMRCB a répondu à 27 appels entre le 21 juin et le 19 septembre. Pour les interventions #58 et #68, une facture sera envoyée à la compagnie de système d'alarme car elle aurait dû faire appel à CAUREQ et non CAUCA. La municipalité de Ste-Françoise, près de Trois-Pistoles, est desservie par CAUREQ. La centrale CAUCA a contacté la compagnie pour faire le changement pour que cela ne se reproduise plus.

**RÉSOLUTION #2012-09-217  
facturation à la centrale de surveillance**

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

**Ste-Françoise près de Trois-Pistoles**

CONSIDÉRANT QUE la centrale de surveillance aurait dû appeler CAUREQ et non CAUCA ;

CONSIDÉRANT QUE l'erreur provient de la centrale de surveillance d'un citoyen de Ste-Françoise près de Trois-Pistoles et non de CAUCA ;

SUR PROPOSITION DE Jean-Louis Bélisle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILÉS À VOTER qu'une facture soit envoyée à la centrale de surveillance pour les 2 interventions.

**ADOPTÉE**

**7.4 Facturation pour brûlage sans permis et feux de véhicules**

3 factures ont été envoyées pour 2 feux de véhicules à des non-résidents (3 344 \$ et 2 532 \$) et une pour un feu de matières non-autorisées (523\$). Nous avons reçu le paiement des 2 interventions pour les feux de véhicules mais pas celui de matières non-autorisées. Mme Elisabeth Bélanger va envoyer le rappel pour le paiement.

**7.5 Bénédiction des pompiers**

Une messe pour les pompiers est prévue le 7 octobre à 10h45 à l'église de St-Pierre les Becquets. Un pompier musicien sera accompagné par des jeunes de l'École secondaire Les Seigneuries pour jouer quelques pièces durant la cérémonie et ce gratuitement. Bienvenue à tous.

**7.6 Lettres pour accumulation de matières combustibles**

2 lettres recommandées ont été envoyées à des citoyens pour leur demander d'enlever les matières combustibles qui encombrent leur terrain et l'intérieur de leur maison. Un délai de 60 jours a été alloué pour remédier à la situation.

**7.7 Cote RMS**

Le 12 septembre, nous avons rencontré M. Abderrahim El Amrani, ingénieur pour le service d'inspection des assureurs incendie (cote RMS). Le dossier sera élaboré en collaboration avec M. Amrani et le bureau du SSIRMRCB. Les plans des réseaux d'aqueduc des municipalités sont requis.

**7.8 Informations au service incendie des réserves d'eau des municipalités**

M. Bernier demande aux municipalités d'informer le SSIRMRCB s'il y a une baisse d'eau considérable pour que le service incendie puisse prévoir des alternatives. Un courriel sera envoyé à toutes les municipalités.

**7.9 Location du simulateur incendie**

**RÉSOLUTION #2012-09-218  
location du simulateur incendie au propane**

CONSIDÉRANT QUE certaines compagnies ou services incendie pourraient être intéressées à louer le simulateur incendie au propane, à des fins de formation;

CONSIDÉRANT QUE le prix de location est de 125 \$/jour ou 300 \$/semaine et le propane à la charge du locateur ;

CONSIDÉRANT QUE les clauses du contrat de location seront élaborées de concert avec la MRC SSIRMRCB et approuvées par le directeur-général ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Guy Beaudet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILÉS À VOTER QUE le SSIRMRCB loue le simulateur incendie au propane selon les modalités du contrat qui sera élaboré et présenté au conseil des maires du 17 octobre.

**ADOPTÉE**

**7.10 Visites des résidences des personnes âgées**

MM. Bernier et Demers ont effectué la visite de 7 résidences pour personnes âgées avec M. Villemure du CSSSBNY et M. Mongrain de l'ASSSMCQ. La rencontre avait pour but d'informer les propriétaires des résidences des normes à rencontrer. La plupart des résidences n'auront pas de problèmes pour se conformer aux exigences.

M. Bernier explique qu'il a fait visionner le DVD fourni par le MSP et par la suite un exercice a été fait. M. Mario Lyonnais félicite M. Bernier pour l'initiative de présenter le DVD. Maintenant,

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Bécancour (*Service Incendie*)**

c'est aux propriétaires des résidences de contacter le SSIRMRCB pour faire l'évaluation du temps d'évacuation.

## **8. RAPPORT DU PRÉVENTIONNISTE**

### **8.1 Rapport du camp 911**

L'état des résultats du Camp 911 est présenté et le bilan est positif. Un montant de 2 967 \$ a été reçu en commandites et services et les salaires sont assumés à 100% par le FRIJ. De plus, le SSIRMRCB pourra louer le simulateur incendie et dégager des revenus de location.

### **8.2 Visites résidentielles**

M. Sébastien Demers explique la répartition du nombre de portes visitées. Il y a eu 574 portes visitées et il en reste 55 à faire pour être conforme au schéma. À la suite de ces visites, il a été constaté que beaucoup de maisons n'ont pas de numéro civique visible, voire même inexistant. Une publicité à cet effet sera faite dans les journaux locaux. M. Bernier informe que dans certaines municipalités, les numéros civiques ont été achetés et mis sur le compte de taxes des citoyens. Pas de décision prise concernant l'achat de numéros civiques.

M. Robert Bernier a constaté aussi, qu'à certains endroits, les numéros civiques n'ont pas d'ordre séquentiel. Il est convenu d'aviser les municipalités pour savoir s'il est possible de régler cette problématique.

### **8.3 Suivi des tâches du préventionniste**

M. Sébastien Demers fait rapport de ses activités depuis la dernière rencontre :

- Rapport d'intervention et rapport aux ministères DSI 2003;
- Création de textes pour les candidatures MMQ;
- Permis de brûlage (rendu à #107);
- Test de pompes;
- Évacuation OMH Manseau et Résidence St-Anne;
- Installation logiciel de géomatique;
- Prévention résidentielle avec le candidat Desjardins Jeunes au travail;
- Informations aux citoyens;
- Suivi pour les bornes incendie avec la municipalité de Fortierville;
- Discussion des bornes sèches avec la municipalité de Sainte-Marie de Blandford;
- Maintien de l'information dans nos logiciels incendie;
- Camp 911 + budget;
- Création d'un accroche-porte pour les visites résidentielles;
- Rencontre avec les propriétaires des résidences de personnes âgées pour certification.

### **8.4 Plans d'intervention**

M. Sébastien Demers fait aussi rapport des plans d'intervention complétés :

- Logements Luc Durand, Saint-Pierre Les Becquets;
- Transport Deschaillons, Deschaillons-sur St-Laurent;
- Garage Michel Lavigne, Saint-Pierre Les Becquets;
- Pharmacie Famili-Prix, Deschaillons-sur-St-Laurent;
- Bar le Belle Plage, Deschaillons-sur-St-Laurent;
- Garage Auto Perfection, Deschaillons-sur-St-Laurent;

Les plans en cours sont les suivants :

- CLSC de Fortierville;
- Deschaillons Auto;
- Métro Deschaillons;

Il reste 13 plans d'intervention à compléter pour les risques élevés et très élevés en 2012. Si la tendance se maintient, l'échéance sera respectée pour les plans d'intervention des risques 3 et 4.

Par contre, les risques 2 ne sont pas encore débutés. L'emphase devra être mise sur cette catégorie de risques pour l'an prochain. 134 visites doivent être effectuées, sur une période de 7 ans pour les risques 2, et 3 sont effectuées. Théoriquement, 58 plans devraient être complétés à ce jour. Par contre, nous avons théoriquement 17 plans effectués d'avance pour les risques 4 pour 2012.

### **8.5 Semaine de prévention des incendies**

Le thème cette année est « 3 minutes pour agir ! ». Le mercredi 10 octobre à 19h00, ce sera « La Grande Évacuation » comme l'an passé. La semaine se déroulera du 7 au 13 octobre pendant laquelle sont prévues les activités suivantes :

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Bécancour (*Service Incendie*)**

- Évacuation des écoles primaires et vérification avec les directions pour faire une activité avec les élèves de l'école en respectant le cadre budgétaire;
- Évacuation des résidences de personnes âgées;
- Pose d'affiches et messages de prévention.

**8.6 Colloque de l'ATPIQ**

Le colloque aura lieu à Levis les 4 et 5 octobre. On fait un rappel des conférences présentées. L'autorisation d'y participer a été donnée à la séance de juin.

**9. RESSOURCES HUMAINES**

**9.1 Nomination de lieutenants**

Il manque d'officiers en raison de démissions dans les casernes de Ste-Sophie et Lemieux.

**RÉSOLUTION # 2012-09-219  
nomination de lieutenants**

CONSIDÉRANT QUE MM. Yves Desrochers et Christian Desrochers se sont montrés intéressés à devenir lieutenants à la caserne 12 de Lemieux ;

CONSIDÉRANT QUE M. Olivier Demers s'est montré intéressé à devenir lieutenant à la caserne 10 de Ste-Sophie de Lévrard ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Louis Martel

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE MM. Yves et Christian Desrochers deviennent lieutenants à la caserne de Lemieux et que M. Olivier Demers soit promu lieutenant à la caserne de Ste-Sophie de Lévrard.

**ADOPTÉE**

**9.2 Démission de pompiers**

**RÉSOLUTION #2012-09-220  
démission de pompiers**

CONSIDÉRANT QUE le SSIRMRCB a reçu 3 démissions de pompier soit, Mme Roxanne Robichaud et M. Éric Lagacé (casernes de St-Pierre Les Becquets), M. Louis Lejeune (caserne de Deschaillons et M. Marcel Geoffroy (caserne 10) à titre d'officier ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Simon Brunelle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE Mme Roxanne Robichaud, MM. Eric Lagacé et Louis Lejeune ne soient plus considérés comme pompiers au sein du SSIRMRCB et qu'une lettre de remerciement leur soit envoyée.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER d'accepter la démission de M. Marcel Geoffroy, de reconnaître son titre de pompier à la caserne 10 et qu'une lettre de remerciement lui soit transmise.

**ADOPTÉE**

**9.3 Embauche de nouveaux pompiers**

Suite aux entrevues faites par le comité d'embauche du SSIRMRCB, 7 candidatures ont été retenues : MM Keven Hamel (Ste-Cécile de Lévrard), Patrick Lemire (St-Pierre Les Becquets – section 1 de P1 complétée), Alexandre Bélanger (St-Pierre Les Becquets), Simon Demers (Ste-Sophie de Lévrard – pompier forestier), Francis Leclerc (Lemieux), Carl Forand (Ste-Sophie de Lévrard – DEP complété) et M. David Gendron (Ste-Sophie de Lévrard). Un seul candidat est mineur.

**RÉSOLUTION # 2012-09-221  
embauche de nouveaux pompiers**

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'embauche ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Normand Gagnon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER d'embaucher comme pompier ou pompier-recrue selon le cas ; MM. Keven Hamel, Francis Leclerc, Patrick Lemire, Simon Demers, Alexandre Bélanger, David Gendron et Carl Forand.

**ADOPTÉE**

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

**9.4 Formation pompiers**

Pour la formation autopompe, 5 pompiers sur 7 ont réussi l'examen. Pour la suite de la formation de pompier 1, un pompier a remis sa démission pour des raisons médicales et un nouveau pompier pourra prendre sa place sans frais supplémentaire.

Une formation pour les officiers pourrait avoir lieu vers la fin du mois d'octobre, concernant la gestion d'une intervention incendie. Le formateur se déplace sur notre territoire pour donner la formation. Le coût est de 920 \$ pour un groupe de 10 à 18 personnes plus les frais d'hébergement et de déplacement de 280 \$ pour un total de 1 379 \$, taxes incluses. Cette formation est prévue au poste budgétaire 02-223-00-454. Il est prévu d'inviter des officiers des services incendie voisins pour combler le groupe et partager les frais de la formation.

**RÉSOLUTION #2012-09-222  
formation pour officiers du SSIRMRCB en gestion d'intervention incendie**

CONSIDÉRANT QUE la formation pour officiers est prévue au poste budgétaire #02-223-00-454 ;

CONSIDÉRANT QUE cette formation concerne les officiers du SSIRMRCB mais que l'on peut ajouter des officiers des services incendie voisins jusqu'à un maximum de 18 candidats;

CONSIDÉRANT QUE les frais seraient calculés selon le nombre de candidats ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Guy Beudet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE la formation soit donnée et de permettre à des officiers des services incendie voisins de suivre le cours et de partager les frais de la formation.

**ADOPTÉE**

**9.5 Formation pour la secrétaire-comptable**

La formation qui avait été autorisée par résolution #2012-04-106 pour Mme Elisabeth Bélanger qui devait avoir lieu en mai dernier aura lieu le 20 septembre à Sherbrooke. Cette formation est axée pour les régies et les MRC. Mme Line Villeneuve y assistera également.

**9.6 Formation pour le préventionniste**

Une formation de l'école de technologie gazière (ETG) de Gaz Métro est offerte sur « La prévention et les installations gazières, Partie 1 et Partie 2 ». Ces 2 formations de 7 heures chacune auront lieu les 26 et 27 novembre à Boucherville au coût de 135 \$/jour incluant le matériel pédagogique. Les frais d'hébergement (± 110 \$) et des frais de repas de 75 \$ sont aussi à prévoir pour un total de 525 \$ (taxes incluses). Cette dépense est prévue au poste budgétaire #02-222-00-314 (650 \$).

**RÉSOLUTION #2012-09-223  
formation de Gaz Métro pour le préventionniste**

CONSIDÉRANT les explications reçues ;

CONSIDÉRANT QUE la dépense est prévue au poste budgétaire #02-222-00-314 ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Louis Bélisle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER d'autoriser M. Sébastien Demers à assister à la formation de Gaz Métro les 26 et 27 novembre à Boucherville et que les frais d'inscription et de subsistance lui soient remboursés sur présentation des pièces justificatives.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER d'autoriser l'utilisation du véhicule #140 s'il est disponible.

**ADOPTÉE**

Plusieurs journées de formation sont disponibles à Drummondville concernant la sécurité civile. M. Sébastien Demers en a identifié 2 qui sont pertinentes soit : « leadership en situation d'urgence » (8h) et « élaboration d'un exercice majeur » (8h). Le coût est de 220 \$ et 240 \$, Les frais de déplacements sont d'environ 92.50 \$/jour (utilisation du véhicule personnel) et les repas (2 diners à 20 \$). Le total pour ces formations, frais de déplacements et repas est de 685 \$. La dépense prévue au budget est de 1 500 \$ pour les formations en sécurité civile.

**RÉSOLUTION #2012-09-224  
formation Sécurité civile pour le préventionniste**

CONSIDÉRANT les explications reçues ;



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Bécancour (*Service Incendie*)**

CONSIDÉRANT QUE le montant prévu au poste budgétaire #02-222-00-314 est de 1 500 \$ et que la dépense prévue est 685\$ ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Louis Martel

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER d'autoriser M. Sébastien Demers d'assister à ces 2 formations et d'autoriser l'utilisation du véhicule #140 s'il est disponible.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que le SSIRMRCB défraie le coût d'inscription et rembourse les frais de déplacement et de subsistance sur présentation de pièces justificatives.

**ADOPTÉE**

**9.7 Suite de la formation en sécurité civile**

Un sondage a été adressé aux municipalités pour connaître l'intérêt à suivre certains cours en sécurité civile. Selon les réponses nous pourrions demander à un formateur de venir sur notre territoire comme l'an passé. Les cours proposés sont : « Introduction à la sécurité civile » et « Étude de la vulnérabilité locale ». M. Sébastien Demers va vérifier les dates disponibles et l'intérêt des élus et directeurs-généraux des municipalités.

**10. AFFAIRES NOUVELLES**

**10.1 Cédule d'une réunion de travail pour le budget 2013 du SSIRMRCB**

La réunion de travail aura lieu le 31 octobre à 19h30. M. Jean-Louis Bélisle propose de faire la rencontre à la caserne de Lemieux pour en faire la visite en même temps.

**10.2 Renouvellement des baux des casernes**

Les baux des casernes viennent à échéance le 31 décembre 2012. Il en sera question à la réunion de travail du 31 octobre.

**10.3 Ligne téléphonique pour antenne à Manseau**

Lors du renouvellement du contrat des services téléphoniques de Manseau, la municipalité s'est aperçue qu'elle avait une ligne spécifique pour rejoindre les pompiers. Après vérification, il s'est avéré que cette ligne servait à rejoindre les pompiers sur pagettes vocales. Étant désuet, le contrat a été annulé.

**10.4 Points d'eaux**

M. Guy St-Pierre demande à M. Bernier pourquoi la rencontre sur les points d'eaux a été annulée. Cette rencontre avait pour but de discuter des modifications à apporter au schéma concernant le nombre de points d'eaux requis. M. Bernier répond qu'il a contacté Mme Isabelle Frölich, du MSP, et qu'elle ne viendrait pas à une réunion tant que nous n'aurions pas de coordonnateur.

M. André Roy a également discuté avec Mme Frölich, qui est notre répondante au MSP dans ce dossier. M. Roy explique que ce n'est pas au MSP de faire les points d'eaux. C'est à nous de faire les choix selon les variables (disponibilité, quantité, emplacement, etc.).

M. Roy dit que n'importe quelle source d'eau, en autant qu'elle soit disponible à l'année, peut être considérée. Le hasard peut faire en sorte qu'une municipalité se retrouve avec 3 points d'eaux sur son territoire et la voisine aucun. Le fait que personne ne soit mandaté, officiellement à titre de coordonnateur nuit à l'avancement du dossier.

M. Guy St-Pierre demande si c'est une obligation d'engager un coordonnateur. M. Roy répond que la coordination peut être faite à l'interne, par le directeur-général, le directeur incendie ou un préventionniste. Présentement, il y a beaucoup de travail à faire mais, par la suite, 5 heures par semaine seraient suffisantes. Lors de la rencontre du 4 juillet dernier, le directeur-général de la Ville de Bécancour a mentionné à M. Roy qu'il avait peut-être une solution. M. Roy va faire le suivi avec lui. L'important c'est de monter le dossier des modifications que l'on veut apporter au schéma et les soumettre au MSP. Il faut également déposer les rapports d'activité annuelle de 2010 et 2011. Il reste un montant d'argent à recevoir lorsqu'on aura déposé les rapports.

M. Lyonnais demande s'il y a eu un changement du nombre de points d'eaux, suite à l'analyse faite par MM. Bernier et Demers. M. Sébastien Demers explique qu'une bonne partie du travail est faite en tenant compte des lacs et rivières et de la capacité des réservoirs d'eau des camions. Par contre, il serait préférable de refaire une analyse en tenant compte de l'installation de réservoirs enfouis.

M. Roy explique que le plan pour les points d'eaux doit être pensé en fonction du territoire. Par la suite, le conseil des maires décidera de ce qui sera fait. La répartition des coûts pourrait être faite de la même façon que pour les quotes-parts.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
régionale de comté de Bécancour (Service Incendie)**

MM. Gagnon et Bélisle expliquent la différence de coût entre un réservoir enfoui et une borne sèche. Un réservoir de 10 000 coûte environ 10 000 \$ et une borne sèche environ 2 000 \$.

MM. Grimard et Brunelle trouvent qu'on en demande beaucoup aux citoyens et aux municipalités versus la capacité de payer. M. Grimard se demande pourquoi, avec nos équipements incendie modernes, il faudrait encore déboursier pour des points d'eaux selon le schéma.

M. Roy dit que le MSP peut très bien accepter les changements proposés sur la quantité de points d'eaux selon les nouvelles données à jour. Plusieurs services incendie se sont aperçus que certaines actions à leur schéma seraient impossibles à réaliser et que le MSP est conscient de ça.

M. Bernier explique que l'on peut modifier le schéma et qu'il a rencontré les municipalités à ce sujet, mais qu'il n'a pas eu de retour sauf pour les municipalités de Fortierville et Lemieux.

M. Grimard voudrait avoir quelque chose de concret. M. Bernier répond qu'un courriel avec les points d'eaux suggérés a été envoyé en mars 2011 et qu'il n'a pas eu de retour de la part des municipalités. La présentation d'une carte avec les points d'eaux possibles a été présentée montrée en réunion du conseil le 15 septembre 2010.

M. Brunelle demande si la mousse peut influencer le nombre de points d'eaux à la baisse. M. Bernier répond que le MSP ne reconnaît pas la mousse.

**10.5 Annulation de la facture du SSIRMRCB à la Ville de Bécancour**

**RÉSOLUTION #2012-09-225  
annulation de la facture #220909  
intervention sur la rue des Cyprés**

CONSIDÉRANT QUE la balance de la facture faite par le SSIRMRCB à la Ville de Bécancour au montant de 1 048.82 \$ doit être annulée ;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Jean-Guy Beudet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILÉS À VOTER que Mme Elisabeth Bélanger envoie une note de crédit pour l'annulation de la facture #220909 au montant de 1 048.82 \$.

**ADOPTÉE**

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question de l'assistance.

**12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**RÉSOLUTION # 2011-09-226  
levée de la séance**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Guy St-Pierre

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILÉS À VOTER que la présente séance soit levée (23h35).

**ADOPTÉE**

---

Mario Lyonnais  
Préfet

---

André Roy, MBA  
Directeur général et secrétaire-trésorier